

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du jeudi 23 mars 2023

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE
Secrétaire de séance : Madame Isabelle DELAINE

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 66
Nombre de procurations : 8
Nombre de votants : 74
Date de la convocation : 16 mars 2023
Date de publication : 30 mars 2023

Conseillers présents

FICHERE Jean-Pascal	THEVENIN Hélène	NONNOTTE-BOUTON Catherine
MICHAUD Dominique	TRONCIN Dominique	PRAT Hervé
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	BERNARDIN Daniel	REBILLARD Jean-Michel
DAUBIGNEY Jean-Michel	CHEVAUX Bruno	ROCHE Paul
JEANNET Nathalie	ROBERT Jean-Claude	RIOTTE Christine
MEUGIN Olivier	GINDRE Denis	CHAPIN Jean-Paul
GUERRIN Bernard	CHAUCHEFOIN Gérard	JEANNEROD Georges
SOLDAVINI Grégory	PAUVRET Emeric	DIEBOLT Alain
FERNOUX-COUTENET Gérard	ANTOINE Patricia	PANNAUX Joël
LEFEVRE Jean-Philippe	CHAMPANHET Stéphane	HENRY Micheline
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	DELAINE Isabelle	GUIBELIN Hervé
MONNERET Christophe	DOUZENEL Alexandre	MILLIER Cyril
ROY Jean-Yves	DRAY Frédérique	LABOUROT Céline
CALINON Séverine	GIROD Isabelle	GRUET Olivier
CROISERAT Jean-Luc	GRUET Justine	SAGET Emmanuel
GAGNOUX Jean-Baptiste	HAMDAROUI Ako	CALLEGHER Aline
GUIBELIN Marie-Rose	HERRMANN Nadine	JEANNEAUX Cyriel
HOFFMANN Maurice	JABOVISTE Philippe	LEGRAND Jean-Luc
LEPETZ Joëlle	JARROT-MERMET Laëtitia	LAGNIEN Jacques
PECHINOT Jacques	MARCHAND Sylvette	
RYAT Thomas	MBITEL Mohamed	
STOLZ Julien	MIRAT Maryline	

Conseillers suppléés

BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David
JACQUOT Patrick suppléé par KEDZIORA Sandrine
SANCEY Pascal suppléé par BOLIS Christine

Conseillers absents ayant donné procuration

MANGIN Isabelle donne procuration à JEANNET Nathalie
BERTHAUD Mathieu donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste
CUINET Jean-Pierre donne procuration à MARCHAND Sylvette
DEMORTIER Catherine donne procuration à CHAMPANHET Stéphane
GERMOND Daniel donne procuration à NONNOTTE-BOUTON Catherine
GOMET Nicolas donne procuration à BERNARDIN Daniel
PERNOUX Annie donne procuration à ROY Jean-Yves
RIGAUD Fabien donne procuration à MONNERET Christophe

Conseillers absents non suppléés et non représentés

MATHIOT Agnès	CHAUTARD Christophe	MATHEZ Christian
LACROIX Olivier	BREMOND Gabriel	GINET Gérard
VERNE Pierre	VIVERGE Patrick	
BONIN Jean-Luc	DAVID Françoise	

Objet : Programmation du Contrat de Ville 2023

Rapporteur : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX

Régie par la Loi du 21 février 2014, la Politique de la Ville repose sur la co-construction de projets avec les habitants, les collectivités, les associations et l'Etat afin de permettre aux quartiers prioritaires d'exprimer toutes leurs potentialités tant humaines, qu'économiques, ou encore en améliorant le cadre de vie.

Le Contrat de Ville 2023 s'inscrit dans une démarche intégrée devant tenir compte des enjeux de développement économique, de développement urbain et de cohésion sociale. Il fixe également le cadre des futurs projets de renouvellement urbain. Il prévoit l'ensemble des actions à conduire pour favoriser la bonne articulation entre ces futurs projets et le volet social de la Politique de la Ville.

L'Etat et ses établissements publics, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, la Ville de Dole, le Département du Jura et la Région Bourgogne Franche Comté, ainsi que les acteurs institutionnels (organismes de protection sociale, acteurs du logement, acteurs économiques) et l'ensemble de la société civile, en particulier les associations et les habitants des quartiers prioritaires, sont parties prenantes de la démarche contractuelle à chacune de ses étapes.

Le Contrat de Ville s'appuiera sur trois axes :

- **Axe 1 : Cohésion sociale :**
Ces actions visent à réduire la pauvreté, à tisser du lien social, à renforcer la solidarité entre les générations. Elle vise aussi l'exercice de la citoyenneté et l'égalité réelle d'accès au droit.
- **Axe 2 : Cadre de vie, habitat et renouvellement urbain :**
Ces actions visent à améliorer de façon concrète et visible la vie quotidienne des habitants des quartiers prioritaires.
- **Axe 3 : Emploi et développement économique :**
Ces actions visent notamment à réduire l'écart entre le taux d'emploi des quartiers Politique de la Ville et les autres territoires notamment pour le public jeune.

Vu l'avis favorable rendu par le Comité de Pilotage du Contrat de Ville du 15 mars 2023,

Il est proposé de passer des conventions avec les structures suivantes dans le cadre de la programmation du Contrat de Ville 2023 :

PILIER	ORGANISME	ACTIONS	GD DOLE	ETAT	Région BFC
1. COHESION SOCIALE					
1	CCAS	PRE	26 800 €	42 000 €	
	TOTAL		26 800 €	42 000 €	
2	OLDG	CLAS	3 000 €	3 000 €	
3	OLDG	SANTE BIEN ETRE	4 000 €	2 500 €	
4	OLDG	ACCES A LA CULTURE	3 000 €	2 000 €	
5	OLDG	ACCES A L'INFORMATIQUE	2 000 €	0 €	
6	OLDG	CONSEIL CITOYEN	1 000 €		
7	OLDG	FETES ET EVENEMENTS	5 000 €	2 353 €	
8	OLDG	PERMANENCE AUX HABITANTS	30 000 €		
9	OLDG	SUPPORT DE COMMUNICATION	1 000 €		
	TOTAL		49 000 €	9 853 €	
10	Femmes debout	ACCES AUX DROITS	8 000 €	5 000 €	
11	Femmes debout	PASSERELLE CITOYENNETE	7 000 €	7 000 €	5 000 €
12	Femmes debout	VIOLENCES AUX FEMMES	10 500 €		
13	Femmes debout	AMBASSADRICE CITOYENNETE	1 000 €	1 000 €	
	TOTAL		26 500 €	13 000 €	

PILIER	ORGANISME	ACTIONS	GD DOLE	ETAT	Région BFC
1. COHESION SOCIALE					
14	LPD	CENTRE EQUESTRE EPHEMERE	1 500 €	2 000 €	
15	LPD	CHANTIER JEUNES	3 500 €	3 000 €	
16	LPD	CHANTIER VELO	1 500 €	1 500 €	3 000 €
17	LPD	ANIMATION PIED D'IMMEUBLE	3 000 €	2 500 €	
18	LPD	TOP CHEF éducation santé	3 000 €	1 500 €	
19	LPD	FETE DU SPORT	2 000 €	1 500 €	
20	LPD	BENEVOLAT Culture à partager	3 000 €	2 500 €	
	TOTAL		17 500 €	14 500 €	
21	Cité jeunes	DEBAT S'INVITE	2 000 €	2 500 €	
22	Cité jeunes	MEETING PAROLES DE JEUNES	2 000 €	1 000 €	
23	Cité jeunes	CONSEIL DE JEUNES	2 000 €	1 500 €	
24	Cité jeunes	UNISEXE VIVRE SANS SUBIR	2 000 €	1 500 €	
25	Cité jeunes	LA BATUCADA MESLINOISE	3 000 €	2 000 €	
	TOTAL		11 000 €	8 500 €	
27	Aviron Club/ Maison Sport Santé	APA femmes réfugiées Foyer ST Jean	2 000 €	2 000 €	
	TOTAL		2 000 €	2 000 €	
28	MJC	WEB CONSEIL CITOYEN	2 100 €	0 €	
	TOTAL		2 100 €	0 €	
29	UDSP	INTERVENTION SP sur le QPV	1 000 €	4 000 €	
	TOTAL		1 000 €	4 000 €	
2. CADRE DE VIE HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN					
30	Régie Quartier	RESSOURCERIE recyclerie vélos	6 000 €	4 000 €	5 000 €
31	Régie Quartier	PRÉVENTION incivilités nuisibles	4 000 €	2 000 €	
32	Régie Quartier	JARDINS 2023	7 000 €	3 000 €	
33	Régie Quartier	FESTIVAL de la DIVERSITE	3 000 €	1 500 €	
	TOTAL		20 000 €	10 500 €	
34	OLDG	GRL	2 000 €	1 000 €	
	TOTAL		2 000 €	1 000 €	
35	Dole Environnement	POUSUITE DU CLUB NATURE	3 500 €	2 000 €	
	TOTAL		3 500 €	2 000 €	
3. EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE					
36	Coop'Agir	REPRISE ACTIVITE pour les femmes	6 000 €	4 667 €	5 000 €
	TOTAL		6 000 €	4 667 €	
37	Jura service	OBJECTIF EMPLOI	2 000 €	1 000 €	
	TOTAL		2 000 €	1 000 €	
38	Chambre des métiers	REMOBILISATION à l'emploi pour des femmes	2 000 €	6 083 €	
	TOTAL		2 000 €	6 083 €	
39	NPRU/Archipel	CLAUSES SOCIALES d'insertion	750 €	750 €	
	TOTAL		750 €	750 €	
40	Roue de secours	BOUGER VERS L'EMPLOI	3 000 €	3 000 €	
	TOTAL		3 000 €	3 000 €	
TOTAUX			175 150 €	122 853 €	18 000 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE :

- **D'APPROUVER** les dispositions des conventions à passer avec les associations et le Centre Social Olympe de Gouges (géré par la Ville de Dole) ci-dessus au titre de l'année 2023 pour les financements de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole suivant le modèle ci-annexé,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer les conventions, ainsi que tous les documents se rapportant à cette opération.

SCRUTIN POUR : 66
 CONTRE : 0
 DONT 8 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 8
NE SE PRONONCE PAS : 0

*Fait à Abergement-la-Ronce, le 23 mars 2023.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Sociales/Politique de la Ville
- Pôle AAT/Urbanisme et Habitat
- Associations concernées



Jean-Pascal FICHÈRE.